

L'ajournement

La violence envers les femmes en Bosnie-Herzégovine ne constitue pas une action isolée, bien au contraire, dans un phénomène plus global que l'on retrouve dans toutes les sociétés. Afin de réagir contre la violence dont sont victimes les femmes, le Canada a pris un rôle de leadership à la Commission de la condition de la femme à Vienne dans l'élaboration d'une déclaration contre la violence à l'égard des femmes. . .

Le président suppléant (M. DeBlois): Je regrette d'interrompre l'honorable députée, mais je ne peux être plus tolérant, étant donné que son temps de parole est déjà écoulé. La parole est à l'honorable député de Bonavista—Trinity—Conception.

[Traduction]

LES PÊCHES

M. Fred J. Mifflin (Bonavista—Trinity—Conception): Monsieur le Président, je voudrais revenir ce soir sur une question que j'ai posée l'an dernier au sujet de l'indemnisation des pêcheurs. Je voudrais profiter de l'occasion pour tracer l'historique du problème, faire le point sur la situation et proposer d'autres rajustements que nous pourrions encore obtenir.

Il y a environ un an, soit le 14 février de l'an dernier, le gouvernement a annoncé qu'il réduirait considérablement les quotas de la morue du Nord, ce qui allait, bien sûr, nuire aux usines alimentées par la pêche hauturière. Cette annonce a évidemment semé la consternation un peu partout et de nombreux pêcheurs, capitaines de chalutiers et propriétaires d'usines ont perdu leur emploi. L'opposition s'est alors mise à poser des questions sur l'indemnisation des travailleurs.

L'annonce du gouvernement n'était que le prélude des mesures encore plus draconiennes prises le 2 juillet et touchant les stocks de morue du Nord dans les régions 2J-3KL, qui englobent toute la circonscription que je représente.

Entre le 14 février et le 2 juillet, les députés de ce côté-ci de la Chambre ont, presque chaque jour, exprimé leurs inquiétudes en ce qui concerne l'indemnisation devant être accordée aux travailleurs du secteur de la pêche qui seraient durement touchés par ces décisions et qui n'auraient plus de source de revenu.

Je sais que la question a fait l'objet de deux débats spéciaux à la Chambre et que vous avez vous-même, monsieur le Président, dirigé l'un d'eux, si je ne m'abuse. D'ailleurs, comme le problème me touchait de près, j'ai moi-même fait pas moins de 30 interventions, sous formes de questions, de déclarations ou autres, pendant cette période.

Quoi qu'il en soit, on a annoncé une indemnisation avec la fermeture de la pêche à la morue du nord le 2 juillet. Du 2 juillet à la fin de l'année, on a apporté deux ajustements importants au programme parce que le premier programme d'indemnisation était certes moins que satisfaisant.

Des fonctionnaires très consciencieux du ministère des Pêches et des Océans ont participé à ce programme, de même que des particuliers. Les gens de ma circonscription qui y ont travaillé et moi-même les félicitons de la façon dont ils ont abattu l'énorme besogne que cela représentait. Plus tard au cours de l'année, on a annoncé une dernière mesure concernant les travailleurs plus âgés de l'industrie de la pêche et les propriétaires de navires qui ont été très durement touchés.

Il y a encore des gens qui sont attachés à l'industrie et qui espèrent une indemnisation sous une forme ou une autre. Nous examinons encore cette question avec les représentants du ministère.

Trois mois après l'annonce, sur l'une des cinq lignes téléphoniques mises en place dans ma circonscription et à Ottawa, la Newfoundland Telephone a relevé 10 485 appels en six jours, ce qui donne une idée du nombre de personnes ayant téléphoné pour essayer d'obtenir des éclaircissements sur leur situation. Les appels continuent d'affluer. Pas au même rythme, mais nous recevons entre 75 et 100 appels par jour et nous continuons de recevoir les commentaires des gens au sujet de l'indemnisation.

Bien que les communications continuent de s'améliorer, le MPO a, à mon avis, fait machine arrière en retranchant une personne par circonscription et en utilisant des messages enregistrés qui, selon moi, n'aident pas vraiment à dissiper la confusion qui subsiste. La situation s'est toutefois améliorée. Nous devrions nous en trouver mieux, au bout du compte.

En terminant, je demande que le gouvernement continue d'adoucir les répercussions du processus et j'annonce dès maintenant que, dans le cadre du débat sur les pêches, nous examinerons la situation sur les extrémités des Grands Bancs. Nous n'avons pas oublié cela. Le moment est bien choisi pour le faire, lorsque les pêcheurs de Terre-Neuve et de l'Atlantique ne peuvent pas pêcher.

M. Ross Belsher (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique): Monsieur le Président, je voudrais répondre au député d'en face et aux nombreuses questions qu'il a soulevées au sujet des préoccupations de sa région et d'autres Terre-Neuviens au sujet des problèmes de la pêche qui sont survenus depuis douze mois.